



Société Nautique Montreux-Clarens

REGATE DE MONTREUX

Dimanche 27.09.2020

INSTRUCTIONS DE COURSE

1. REGLES

La régata est régie par les Règles de Courses à la Voile (RCV) 2017-2020, les prescriptions de Swiss Sailing, la réglementation des classes de l'ACVL et du CHL ainsi que les présentes Instructions de course.

2. ADMISSION

Tout concurrent membre d'une autorité nationale affiliée à l'ISAF et régatant sur un voilier des classes CHL selon règlement 2020 du CHL.

La Régata de Montreux est une manche du championnat 2020 du CHL.

Les bateaux sans N° de voile doivent porter un numéro de course (*à demander au Comité de course, Club House du Basset, caution Fr 10.-*)

3. RETRAIT DES INSTRUCTIONS DE COURSE

- Club House SNMC : **26.09.2020 de 18h00 à 20h00**

27.09.2020 dès 08h30.

4. EMLACEMENT DES MARQUES

Voir plans annexés. L'absence de marque n'annule pas la course, les bateaux passeront à l'emplacement prévu des marques.

5. DEPART

Dimanche 27.09.2020 dès 10h30

(H - 5 min.)	Avertissement	Pavillon Club, un signal sonore
(H - 4 min.)	Préparatoire	Pavillon « P », un signal sonore
(H - 1 min.)		Pavillon « P » amené, un long signal sonore
(H - 0 min.)	Départ	Pavillon Club amené, un signal sonore

Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 15 min. après le signal de départ sera classé « DNS » selon les RCV annexe A section A 4.2.

Le départ peut être retardé par l'envoi du pavillon APERCU au mat du bateau start. La procédure commencera 1 minute après que l'APERCU soit affalé avec un signal sonore (long).

6. RAPPEL

Il n'y a pas de rappel général ; tout bateau coupant la ligne prématurément sera rappelé selon RCV art. 29.1 S'il ne revient pas passer la ligne, il sera pénalisé de 30 minutes.

7. LIGNE DE DEPART

Entre le bateau start de la SNMC et une bouée orange.

8. PARCOURS

Le type de parcours (*No 1 dit « vert » ou No 2 dit « rouge »/ cf annexes*) sera indiqué sur le bateau-start au moyen d'un fanion de couleur rouge ou vert.

9. LIGNE D'ARRIVEE

Entre le bateau start de la SNMC portant le pavillon bleu et une bouée orange.

10. RACCOURCISSEMENT

Arrivée entre n'importe quelle marque portant le pavillon « S » et le bateau start portant le pavillon bleu.

Le raccourcissement est signalé par 2 coups de canon. RCV 32.2

11. TEMPS LIMITE REGATE

Les bateaux qui ne finissent pas le parcours dans le temps limite de 5 heures seront classés « DNF ». Ceci modifie les RCV 35 et A 4.1.

12. CLASSEMENT :

Par classe, en temps compensé par classe selon le règlement CHL 2018:

Classes : **TCFX \geq 1,400 / TCF1 $<$ 1,400 / TCF2 $<$ 1,200 / TCF3 $<$ 1.100 / TCF4 $<$ 1.000**

En temps réel pour les bateaux hors jauge (HJ).

13. PALMARES

27.09.2020 à 16h30 au Club-House SNMC.

14. INFRACTION AUX REGLES DE COURSES

La pénalité de rotation est de 1 tour ceci modifie la RCV art. 44.1 (1 virement + 1 empannage)

15. SECURITE ET RESPONSABILITE

Chaque yacht doit avoir à son bord le matériel de sécurité selon la loi en vigueur.

Quand le **pavillon Y** est envoyé les concurrents doivent porter des équipements individuels de flottabilité, sauf brièvement pour changer ou ajuster un vêtement ou un équipement personnel. (**Règle 40**).

Chaque concurrent est seul juge pour décider de prendre le départ ou poursuivre la course. En s'inscrivant et en participant à la course, chaque concurrent renonce à toute prétention en responsabilité ou autre contre la SNMC et les personnes participant à l'organisation.

Chaque bateau doit être immatriculé dans son pays d'origine et être couvert par une assurance responsabilité civile valable en compétition.

16. RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être remises au comité de course (secrétariat au Club-House) dans le délai d'une heure après l'arrivée du yacht protestataire. Des formulaires de réclamation sont à disposition. Les réclamations seront affichées au tableau officiel.

17. TELEPHONE COMITE DE COURSE : N° 079 200 53 83 ou à défaut 079 673 14 55

17. AMARRAGE AU PORT DU BASSET

Les concurrents sont priés de suivre les instructions du garde port.

CLARENS, le 31.08.2020

REGATE DE MONTREUX 2019
ANNEXE 1
PARCOURS POSSIBLES

